



LES FERTILISANTS, USAGES CHEZ LES AGRICULTEURS - PLAN PRÉVISIONNEL DE FERTILISATION - PARIS -

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Dans le cadre de la généralisation des exigences de maîtrise et de limitation de la fertilisation ainsi que de la réduction d'emploi des produits phytosanitaires, les contrôleurs sont amenés à vérifier dans les exploitations agricoles, le respect d'un certain nombre de (bonnes) pratiques liées à ces thématiques.

Ces réductions impliquent d'avoir recours à des techniques alternatives et à des indicateurs de suivi, tels que les bilans de fertilisation et les IFT (Indice de Fréquence de Traitement). Ils sont notamment utilisés dans le cadre de l'application de la conditionnalité des aides PAC et des Mesures Agri-Environnementales (MAEC) à enjeu eau, qui consistent à indemniser les exploitations agricoles en contrepartie d'une meilleure maîtrise de l'utilisation de ces intrants.

OBJECTIFS :

Approfondir les connaissances théoriques sur les fertilisants (minéraux et organiques) agricoles, leurs usages.

Être capable d'analyser les enregistrements liés à l'usage des fertilisants dans le cadre d'un contrôle chez l'agriculteur, au regard de la réglementation et des systèmes de productions mis en œuvre.

PUBLIC CONCERNE :

Agents de DDT(M), DD(CS)PP, DRAAF, ASP, enseignants et directeurs d'exploitation en EPLEFPA

CONTENU PROPOSE :

- Caractéristiques, stockage et utilisation des effluents agricoles, épandage et conséquence, réglementation sur conditions d'épandage, modalités de gestion des effluents,
 - Connaissances théoriques de la fertilisation pour les principales productions végétales, notions de potentialité agricole des terres, fertilisation raisonnée, aptitudes agronomiques des terres aux épandages de produits organiques,
 - Lecture et analyse des cahiers d'enregistrement des pratiques de fertilisation, des plans d'épandage, d'analyses de sol,
 - Vérification de la cohérence des enregistrements des pratiques de fertilisation,
 - Conformité des enregistrements des pratiques culturales de fertilisation enregistrés par l'exploitant par rapport à un cahier des charges, par rapport à la comptabilité matière et financière de l'exploitation,
 - Quantification de la production d'éléments fertilisants par les animaux, calcul des quantités d'azote issues des effluents de l'exploitation, calcul de la fertilisation minérale.
 - Cas pratiques s'appuyant sur des "Type d'Opération" fertilisation d'un Cahier des charges MAEC
- Formateurs CFPPA.

INTERVENANTS :

DATES :

Du 18 au 21 novembre 2019

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

18 octobre 2019

DURÉE :

3 jours

LIEU :

PARIS

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

15

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Bruno GELIN

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Martine FLUET

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
 Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

363 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

CODE EPICEA :

176716